

Réunion du Comité Syndical du 23 mars 2021

Effectif légal du conseil syndical : 64

Nombre de Conseillers en exercice : 64

Nombre de conseillers présents ou représentés : 52

Nombre de votant : 46

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-200048171-20210323-699-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/03/2021

Convoqué le 11 mars 2021, le conseil syndical s'est réuni le 23 mars 2021 à 18h00, en visio-conférence, sous la présidence de Monsieur Dominique ADENOT.

101^e Séance

Étaient présents les délégués dont les noms suivent :

Monsieur Dominique ADENOT
Monsieur Dominique BANNIER
Monsieur Nicolas BONNET
Monsieur Éric BRUN
Monsieur Jean-Christophe CERVANTES
Monsieur Alain DÉAT
Monsieur Gérard DUBOIS
Monsieur Éric GRENET
Monsieur Gérard GUILLAUME
Monsieur Sylverin KEMMOE
Monsieur Jean-Marc LAVIGNE
Madame Christine MANDON
Monsieur Cédric MEYNIER
Monsieur Sébastien MORIN
Monsieur Jean-Michel ONDET
Monsieur Gilles PAULET
Monsieur François REPOLT
Madame Sandrine ROUSSEL
Monsieur Bruno VALADIER
Monsieur Dominique VAURIS
Monsieur Nicolas WEINMEISTER
Monsieur Charles BRAULT
Madame Béatrice ROUGANNE

Monsieur Claude AUBERT
Monsieur José BELDA
Monsieur Jean-Pierre BRENAS
Monsieur Jean-Pierre BUCHE
Monsieur Gérard CHANSARD
Monsieur Antoine DESFORGES
Madame Catherine FROMAGE
Monsieur Dominique GUÉLON
Monsieur Jean-Pierre HÉBRARD
Monsieur Jacques LARDANS
Madame Christine LECHEVALLIER
Monsieur Christian MÉLIS
Madame Danielle MISIC
Monsieur Jean-Marc MORVAN
Madame Christine PACAUD
Monsieur Pascal PIGOT
Monsieur Jean-Pierre ROUSSEL
Madame Valérie ROUX
Madame Nadine VALLESPI
Monsieur GILLES VESCOVI
Monsieur Pierrick BELLAT
Monsieur Daniel JEAN
Monsieur Pierre SABATIER

Avaient donné pouvoir :

Monsieur Marcel ALÉDO	à	Monsieur Jean-Marc MORVAN
Monsieur Philippe CARTAILLER	à	Monsieur Alain DÉAT
Monsieur Cédric MEYNIER	à	Monsieur Alain DESFORGES
Monsieur Pierre PÉCOUL	à	Monsieur Christian MÉLIS
Madame Mina PERRIN	à	Monsieur Nicolas BONNET
Monsieur Laurent THÉVENOT	à	Monsieur Nicolas WEINMEISTER

Étaient excusés / absents :

Monsieur Claude AIGUEPARSES	Monsieur Marcel ALÉDO
Monsieur Jérôme AUSLENDER	Monsieur Nicolas BEAURE
Monsieur Frédéric BONNICHON	Monsieur Philippe CARTAILLER
Monsieur Alain CAZE	Monsieur Alain CHARLAT
Monsieur Jean-Michel CHARLAT	Madame Nathalie DOS SANTOS
Madame Blandine GALLIOT	Monsieur Yann GUILLEVIC
Monsieur Michel LACROIX	Monsieur André MAGNOUX
Monsieur Dominique MARQUIE	Monsieur Cédric MEYNIER
Monsieur Pierre PÉCOUL	Madame Mina PERRIN
Monsieur Gilles PÉTEL	Madame Anne-Marie PICARD
Monsieur Jérôme PIREYRE	Monsieur Marc REGNOUX
Monsieur Denis ROUGEYRON	Monsieur Laurent THÉVENOT

COTISATIONS 2021

Monsieur le Président rappelle aux membres de l'assemblée que les statuts du Syndicat Mixte Le Grand Clermont prévoient, à l'article 5 : « Les recettes du PETR sont celles fixées à l'article L 5212-19 du Code Général des Collectivités Territoriales. La contribution des Établissements Publics de Coopération Intercommunale adhérents est calculée au prorata de la population totale de chacun d'eux comprise à l'intérieur du périmètre du PETR, selon un taux fixé annuellement. Conformément à l'article L 5111-1 du CGCT, les modalités de remboursement des frais liés au fonctionnement du service unifié font l'objet d'une convention avec les cocontractants. »

Il explique que le taux de cotisation pour l'année 2020 s'élevait à 1,70 € par habitant et propose de maintenir ce taux de cotisation pour l'année 2021.

Le recensement de la population de 2018 devient la référence. Le montant des cotisations est détaillé dans le tableau ci-après.

EPCI	Pop réf 2017	1,70 €/hab	Pop réf 2018	1,70 €/hab
		Cotizat° 2020		Cotizat° 2021
Billom Communauté	26 126	44 414	26 242	44 611.40
Clermont Auvergne Métropole	295 898	503 027	300 131	510 222.70
Mond'Arverne Communauté	41 055	69 794	41 216	70 067.20
Riom, Limagne et Volcans	68 678	116 753	68 807	116 971.90
TOTAL	431 757	733 988	436 396	741 873.20

Monsieur le Président propose de voter les montants des cotisations pour l'exercice 2021, tels que présentés dans le tableau ci-avant.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, décide :

- **d'approuver les taux et montants de cotisation pour l'exercice 2021.**

ADOpte à l'unanimité des membres présents

À Clermont-Ferrand, jeudi 25 mars 2021.

**Dominique ADENOT,
Président.**

